

Une stratégie climat optimale doit obéir à un processus d'investissement rigoureux



Isabelle COMBAREL

Directrice du Développement
et Responsable ESG
SWEN Capital Partners

SWEN CP place délibérément l'enjeu du réchauffement climatique au cœur de sa stratégie.

La question climatique occupe une place grandissante de l'agenda institutionnel mondial. Ainsi, le Parlement européen vient d'adopter son plan climat le 13 novembre dernier. La feuille de route prévoit notamment de porter à 32 % la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique d'ici à 2030. Une ambition qui s'accorde parfaitement avec la philosophie de gestion en œuvre chez SWEN CP, qui renforce son engagement pour une finance plus durable en déployant désormais une stratégie Climat sur l'ensemble de ses gestions institutionnelles en Private Equity, Dette et Infrastructure. Depuis le déploiement de la stratégie Climat, SWEN CP s'est engagée à flécher une partie des investissements de ses fonds vers des « actifs verts ».

Calcul systématique de l'empreinte carbone

Depuis octobre 2017, une « stratégie climat » a été spécifiquement lancée, au terme d'une réflexion approfondie engagée dès 2014. Un processus d'investissement rigoureux qui s'inscrit dans la

transformation des économies validée par l'accord de Paris (COP21) afin de limiter la hausse des températures à 2°C au maximum d'ici la fin du siècle.

Pour un spécialiste de l'investissement responsable, tel que SWEN CP, offrir une stratégie climat performante consiste, en premier lieu, à bien comprendre les enjeux de son activité, à la fois les zones de risques mais aussi clairement comment identifier des opportunités pour mieux performer demain tout en contribuant positivement aux enjeux de notre société. Après un diagnostic de nos portefeuilles d'investissement et la mesure de l'empreinte carbone des actifs, nous avons pu clairement identifier quels pouvaient être nos leviers d'actions. La stratégie Climat permet de formaliser ce nouveau cadre de travail. Elle passe bien sûr par l'exclusion de certains types d'actifs ne s'inscrivant pas dans cette démarche (exemple simple des centrales à charbon). Elle induit surtout une évolution rigoureuse des processus d'investissement en apportant un angle complémentaire dans l'analyse des dossiers : les « Due Diligences » sont renforcées (analyse des risques physiques et de transition), les constructions de portefeuilles évoluent (limites d'exposition à des secteurs sensibles, part verte) et les compétences requises sont complétées (expert climat indépendant lors des « Due Diligences » d'investisse-

ment, formation des équipes d'investissement). Enfin, un soin particulier est accordé à la mesure de l'empreinte climat des fonds gérés et donc au reporting (empreinte carbone, parts verte et brune...) adressé à nos investisseurs institutionnels.

Des « rendez-vous climat » imposés

Lorsque SWEN CP investit dans des entreprises en direct, nous sommes attentifs aux clauses extra-financières incluses dans les pactes d'actionnaires et entamons systématiquement un dialogue sur les enjeux Climat avec les investisseurs au tour de table et le management. Lorsque nous investissons dans des fonds, nous intégrons une clause non négociable de « rendez-vous climat » dans laquelle la société de gestion s'engage à nous revoir, dix-huit mois après le début de l'investissement, pour évoquer les actions concrètes engagées dans ce domaine, ou pas. L'idée de ce rendez-vous programmé est d'inciter la société à mettre en place, de sa propre initiative, sa stratégie Climat en lui proposant de la guider. Toutefois, si la stratégie globale et les mesures prises se révèlent insuffisantes, SWEN CP en tiendra compte pour les prochains cycles de levée de fonds, au même titre que les performances historiques purement financières. ■

« ESG BEST PRACTICES HONOURS BY SWEN CP »

La 6^e édition aura lieu en juin 2019

Depuis 2014, nous avons lancé les « ESG Best Practices Honours by SWEN CP » afin de distinguer, chaque année, les sociétés de gestion les plus remarquables en matière de bonnes pratiques ESG. Nous mettons en avant en particulier les sociétés ayant les pratiques ESG les plus vertueuses en Private Equity, Dette Privée et Infrastructure. Ces récompenses résultent du travail d'un jury indépendant qui a analysé la démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et d'intégration des critères ESG des sociétés de gestion analysées : de l'investissement à la cession, qualité du reporting ESG, intégration du risque climatique dans les portefeuilles... Tous ces aspects sont finement analysés pour distinguer les sociétés de gestion ayant démontré les pratiques ESG les plus performantes.